SAINT-ANDRÉ
LEZ-LILLE

ARRETE MUNICIPAL 2026/634
RENOUVELLEMENT RESEAU GAZ
PROLONGATION ARRETE 2026/607
DU 2 AU 20 PLACE DU GENERAL DE GAULLE ET DU 2 AU 18 RUE CORNEILLE

Nous, Maire de la Commune de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-6-1,

Vu le code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route,

Vu l'arrêté ministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes modifié par des arrêtés modificatifs,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière livre 1-huitième partie-signalisation temporaire,

Vu l'arrêté n°214/2026 du 09 avril 2026 portant délégation de fonction et de signature à Madame ATTINAULT,

Vu la demande de la **société LOCATRA** en date du 09 septembre 2026,

Considérant que l'arrêté 2026/607 prend fin le 26 septembre 2026,

Considérant qu'il convient d'octroyer à la société **LOCATRA une prolongation de l'arrêté 2026/607 relatif au renouvellement du réseau gaz**, pour une durée supplémentaire de **15 jours pour le compte de GRDF**

ARRETONS

Article 1er : L'arrêté 2026/607 est prolongé jusqu'au 11 octobre 2026 inclus

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté précité demeurent inchangés et restent applicables dans l'emprise du chantier situé place de Gaulle et rue Corneille.

Article 3 : Les autres articles restent inchangés

Article 4 : **Mme la Directrice Générale des Services de la ville de SAINT ANDRE LEZ LILLE**
Mme la Commandante de la Police Nationale de La Madeleine,
M le Chef de Service de la Police Municipale de Saint André-Lez-Lille,

HOTEL DE VILLE
89 rue du Général-Leclerc – CS 40001 – 59 871 Saint-André CEDEX
+ 33 (0)3 20 63 07 50 service.courrier@ville-saint-andre.fr www.saintandre.fr

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à

- M. le Président de la Métropole Européenne de Lille,
- M. le Directeur de la Société ILEVIA BP 1009 59700 MARCQ EN BAROEUL.
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers 59700 MARCQ-EN-BAROEUL
- M. le Chef du détachement des Sapeurs-Pompiers 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE.
- M. le Directeur du service des Déchets Ménagers de la MEL
- M. le Directeur de la Société NICOLLIN -8 avenue Industrielle – 59520 MARQUETTE-LEZ-LILLE
- **M. le Directeur de la Société LOCATRA – 1 rue du Dronckaert – 59223 RONCQ**

Fait à SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE, le 22 SEP. 2026

Pour le Maire, par délégation
Karine ATTINAULT

VILLE DE SAINT ANDRÉ-LEZ-LILLE NORD

Adjointe au Maire,
chargée du Patrimoine Foncier

Certifié exécutoire par le Maire de SAINT ANDRE,
Compte tenu de la publication le

22 SEP. 2026